



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MEURTHE ET MOSELLE

18 Septembre 2021 – 18 h 30 – à VILLERS LES NANCY

Associations présentes

Blainville Damelevieres Ac - Briey U.S. Tennis De Table - Essey-Seichamps T.T. - Foug C.P. - Frouard O.F.P. - Herserange Astt - Laxou Amicale L.Emile Zola - Dombasle Stt - Nancy Asptt-Jarville Jeune - Neuves Maisons Tt - Saint Max T.T.H.R. - Toul Ecrouves Asctt - Villers Les Nancy C.O.S. - Nancy S.L.U.C. - Lay Saint Christophe Ttlsc - Heillecourt Loisirs Rencontres - Dieulouard F.J.E.P. - Bayon Tennis De Table - Ludres Flavigny Tt - Chanteheux-Croismare Tt - Audun Le Roman Astt - Herimenil T.T. - Bainville Aux Miroirs F.R. - St Nicolas De Port Ppcp – Batilly-Labry Tennis de Table - Baccarat Abtt - Vandoeuvre Astt – Houdemont Att -

Associations excusées

Vandoeuvre Asc - Luneville A.L.T.T. - Champigneulles Tennis de Table - Longuyon E.S.L. -

Associations absentes

Malleloy F.J.E.P. - Tiercelet M.J.C. - Blenod Montauville Tt - Villey Saint Etienne Mjc - Pont A Mousson A.S.T.T. - Mercy Le Bas F.E.P. - Affleville Asc — Fraimbois Foyer Rural – Longlaville TT – Villers la montagne FEP - Cutry Tennis De Table - Joeuf TT

Les 29 associations présentes sur 44 avec droit de vote, donc on dispose de 90 voix sur 143 possibles.

Présents

Christophe PORTE, président de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Philippe KOWALSKI, président du CDOS 54

Didier BEGOUIN, adjoint aux sports et à la jeunesse de VILLERS LES NANCY

Ordre du jour

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 05/09/2020
- Allocution du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Rapport des commissaires vérificateurs aux comptes
- Élections complémentaires au Comité Directeur (12 au collège général)
- Rapport des pôles :
 - Animation (détection et nouveaux publics)
 - Activité (sportive et arbitrage)
- Proclamation des résultats des élections
- Vœux des clubs qui auront été reçus au CD avant le 10 septembre 2021
- Remise du mérite départemental
- Intervention des personnalités
- Allocution de clôture.

Accueil

Bonjour à toutes et à tous, c'est un grand plaisir de se retrouver enfin en présentiel, même si cela entraîne quelques contraintes au niveau sanitaire. Espérons que les efforts qui nous sont demandés dans la pratique de notre sport nous permettent de vivre une saison complète.

Je remercie les clubs présents et les officiels qui nous honorent de leur présence : Christophe Porte pour la LGETT, Philippe KOWALSKI, président du CDOS 54, Didier BEGOIN, adjoint au Maire de Villers les Nancy en charge des sports et de la jeunesse.

Je remercie également le club de Villers les Nancy de nous accueillir aujourd'hui, ainsi que la mairie pour la mise à disposition de la salle.

Avant de démarrer cette AG, ayons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour leurs proches : ceux que nous avons connus les uns ou les autres, et en particulier :

Christian SCHWEIZER, joueur et membre actif de BRIEY US

Francis LEIBENGUTH, SLUC Nancy, président fondateur de Hardbat France

David JACQUOT, Sarrebourg, longtemps joueur et entraîneur dans le 54.

En partageant un moment de silence.

Didier BEGOIN accueille et présente ses meilleurs vœux pour la tenue de cette assemblée générale et pour une année sportive qu'il espère plus sereine que celle qui vient de s'écouler.

Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale 2020

Selon l'ODJ, nous devons tout d'abord approuver le PV de l'AG de l'an dernier. Pour rappel, le projet de PV a été publié dans le mois qui a suivi l'AG sur le site du Comité. Y a-t-il des observations, des questions, des demandes de modification ? Vote à main levée.

Aucune observation, question, demande de modification n'étant portées, ce procès verbal est adopté par vote à main levée à l'unanimité.

Allocution du Président

Le nombre de clubs diminue à 44 puisqu'un seul n'est pas réaffilié à ce jour, c'est presque un miracle dans ces temps difficiles.

Le nombre de licenciés a lui vraiment chuté, de près d'un tiers, le détail vous sera présenté lors du rapport d'activité. Même si la moitié de la perte provient des licences événementielles qui seront plus faciles à faire si les animations demeurent possibles toute la saison, les efforts qu'il va falloir déployer pour retrouver nos chiffres d'avant la crise est considérable.

C'est pour cela que la reprise est très importante et qu'il fallait ne pas perdre de temps pour la lancer. Dès que ce fut possible c'est-à-dire en juin nous avons organisé trois compétitions entièrement gratuites, deux pour les jeunes et une pour les adultes.

Dès fin mars nous avons organisé des visios avec les clubs de la métropole pour répondre au projet de la base de loisirs des 2 rives qui débutait le 15 juin. Avec l'aval des clubs nous y avons répondu, proposant 2 après midi par semaine et les samedis jusqu'au 31 août. Si le bilan de cette action concerne plutôt la saison en cours je voudrais tout de même en dire 2 mots. J'ai été un peu déçu par la participation des clubs, sur les 14 clubs qui s'était engagés à venir au moins 2 fois, 8 ont répondu présents certains une seule fois. Avons-nous été trop ambitieux ? Si l'opération se renouvelle l'année prochaine il est certain que nous l'organiserons de façon différente. Une autre raison pour cela, j'ai fait des demandes de subventions dans le cadre de la relance en indiquant que c'était une opération mutualisée avec des clubs, elles ont été refusées parce qu'elles devaient être demandées par un club et pas un comité.

Comme la saison passée nous avons régulièrement organisé des visios.

Nous avons construit le projet du comité pour l'olympiade avec vous lors de l'une de ces réunions. Nous vous avons tenus informés des différentes aides dont vous pouviez bénéficier. Nous vous avons aidés à élaborer votre dossier PSF-ANS : six clubs ont fait une demande.

Le plan d'urgence de la ligue proposait 2 solutions (remboursement de la part régionale des journées non jouées ainsi que celles du CF, ou projet de reprise). Deux clubs seulement ont envoyé un dossier, tous les autres ont demandé le remboursement mais il a fallu que je relance un bon nombre de clubs téléphoniquement.

Tenant compte de cette difficulté à faire réagir les clubs nous avons décidé de rembourser la part CD des 11/14 du championnat par équipes (5 237 €) et la totalité des coupes CD directement sous la forme d'un avoir sur les comptes clubs sans aucune intervention de ceux-ci. Cette action de remboursement a pour principal objectif de vous aider, vous les clubs de Meurthe et Moselle, à pouvoir aider, en cascade, ceux de vos licenciés de l'année dernière qui pourraient être en difficulté pour reprendre une licence cette saison, et ainsi à vous aider à reprendre vos activités sportives le mieux possible (avoir, ristourne, pour tous ? pour certains ? à vous de voir ce qui convient à vos activités.

Ce remboursement a pour conséquence directe d'induire un bilan déficitaire, dont nous reparlerons au point financier.

Fonctionnement du CD :

Neuf membres seulement sur les 21 postes ouverts selon nos statuts, représentant 7 clubs et aucune candidature à ce jour.

J'en profite pour les remercier pour le travail accompli tout au long de la saison et mettre le projecteur sur 2 membres en particulier :

Françoise que je félicite pour son élection en tant que secrétaire générale dans la nouvelle équipe de la FFTT et pour ses prestations au championnat d'Europe Jeunes en Croatie et aux jeux paralympique de Tokyo. Où trouve-t-elle le temps de tout faire ?

Catherine qui ne voulait plus entendre parler de compta et qui a malgré tout accepté le poste de trésorière et qui voudrait bien passer la main. Faute de candidat la solution sera peut-être de passer par une prestation payante pour s'occuper de notre comptabilité.

Alors que notre travail sur les dossiers de subventions commence à porter ses fruits puisque celles-ci vont plus que doubler par rapport à la saison 2019-2020. (ANS X 2, FDVA 3 000 €), nous allons avoir des difficultés pour porter à bien tous les projets que nous avons déclarés avec si peu de bénévoles. Je vous lance donc un appel : relayez le dans vos clubs, il y a de la place pour venir participer à des projets à l'échelle du département : ils auront forcément un impact sur votre club. Merci d'avance...

Du 1^{er} juillet au 31 décembre nous profiterons de l'aide d'un service civique Mohamed Meknoute comme ambassadeur du tennis de table. Sa première mission a été de nous aider sur les animations des 2 rives. Autre mission analyser les déserts pongistes.

Vous avez peut-être été étonnés de ne pas voir Guillaume parmi nous ce soir. Il ne travaillera plus à 70% de son temps pour le CD54. Il a été nommé manager du développement et de la performance à la ligue.

La ligue nous a demandé de modifier la façon d'utiliser le volume horaire saisonnier de notre convention de prestation de service qui représente 1100H. Il nous faut définir les missions que nous voulons lui confier. Ils nous détacheront une personne ayant les qualifications nécessaires pour chaque mission. Une réunion est prévue la semaine prochaine pour avancer sur ce sujet. Sachez dès à présent que cela va impacter notre façon d'offrir des services, nous vous tiendrons informés. Mais notre priorité restera d'être le relai le plus proche possible de vous tous, les clubs, pour vous permettre de préciser votre projet et de le réaliser. N'hésitez pas, de votre côté, à nous communiquer vos souhaits. C'est dans le partage de bonnes pratiques que nous pourrons développer au mieux notre Ping Meurthe-et-mosellan. Les responsables de pôles vous présenteront les premières pistes dans les rapports à suivre au cours de cette assemblée générale.

Rapport d'Activité

Je vous propose de jeter un regard sur l'activité de notre Comité Départemental.

Pour que ce bilan ne soit pas trop lourd à digérer, je me suis évertuée à limiter les chiffres pour ne retenir que ceux qui ont une réelle signification en regard de notre activité.

L'activité, c'est d'abord les clubs.

Au Total : 45 clubs.

Pour la saison qui commence, 1 club de moins avec la non-réaffiliation de Tellancourt.

Avec 2039 licenciés cette année, nous avons enregistré une perte significative de licences due bien entendu à la situation sanitaire qui nous a frappés et qui n'est toujours pas totalement finie. Certes, c'est le résultat d'une diminution du nombre de licences traditionnelles (-344) mais aussi des promotionnelles (-189), ainsi que des licences événementielles (aucune, reflet de l'impossibilité d'organiser des événements avant cet été).

Avec ce constat, il ne faut pas perdre de vue que le nombre de licences reste le critère quasi unique d'évaluation de l'activité d'un club et par delà, des comités départementaux, ligues et fédérations sportives.

La licence événementielle est un outil pour accompagner le développement permettant de recenser les participants à des événements occasionnels afin de leur permettre de tester notre sport et de les informer de la présence des clubs proches.

Pour les Clubs il existe aussi ce qu'on appelle les ATP (Autre Types de Participations), le e-Pass Ping, grâce auquel le détenteur bénéficie de 4 séances gratuites d'initiation encadrées et le Pass' Tournoi.

Le Comité Directeur s'est réuni 3 fois. Les Commissions se sont réunies à plusieurs occasions, le plus souvent en visioconférence.

Nous avons également été présents près de vous les clubs en faisant plusieurs réunions en visioconférences autour de thèmes particuliers (construction d'un projet sportif entre le département et les clubs, Projet Animation Base de loisirs, Projet Sportif Fédéral, réunion pour la reprise dans les clubs). A cela, s'ajoutent des réunions de travail (préparation de cette Assemblée Générale, préparation du budget).

Nous avons été présents lors de l'Assemblée Générale de la FFTT.

Nous avons également été présents aux réunions préparatoires à l'élaboration des demandes de subventions ANS avec la Ligue et de plusieurs clubs de Meurthe et Moselle.

Pour nos compétitions départementales, voici les principaux résultats :

- Titres Individuels Départementales (nouvelle formule joueurs qualifiés par points classements ou wilds card) **NEUVES MAISONS**

POUSSINES (3)

1	MULLER Alessandra	500	NEUVES MAISONS TT
2	BRASSEUR Charlotte	500	BLAINVILLE DAMELEVIERES AC
3	MEHALIN BARBELIN Maya	500	LUNEVILLE A.L.T.T.

BENJAMINES (3)

1	CORRADINI Sacha	500	ESSEY-SEICHAMPS T.T.
2	AUSTASIE Léane	500	ESSEY-SEICHAMPS T.T.
3	ABEAUCOURT Manon	500	NEUVES MAISONS TT

MINIMES FILLES (8)

1	COLLOT Noemie	540	BRIEY U.S. Tennis de Table
2	BERDYS Jeanne	500	JARNISY TENNIS DE TABLE
3	BERDYS Lison	500	JARNISY TENNIS DE TABLE

CADETTES (5)

1	LELOGEAIS Valentine	737	VILLERS LES NANCY C.O.S.
2	MEYER Lili	623	VILLERS LES NANCY C.O.S.
3	COLLOT Noemie	540	BRIEY U.S. Tennis de Table

JUNIORS FILLES (8)

1	POIROT Abigaelle	1287	NEUVES MAISONS TT
2	GUILLEMIN Clemence	1148	NEUVES MAISONS TT
3	MEUNIER Solene	1084	NEUVES MAISONS TT

POUSSINS (5)

1	CLIN Simon	552	HERSERANGE ASTT
2	BURGE Mathieu	500	NEUVES MAISONS TT
3	BLANCHET Loic	500	NEUVES MAISONS TT

BENJAMINS (8)

1	CLIN Simon	552	HERSERANGE ASTT
2	BRASSEUR Hugo	627	BLAINVILLE DAMELEVIERES AC
3	CLIN Thibaut	537	HERSERANGE ASTT

MINIMES (12)

1	BATTAIS Hugo	636	NEUVES MAISONS TT
2	BARRAGAN Alex	880	NEUVES MAISONS TT
3	MATHIEU Joshua	614	LONGLAVILLE TT

CADETS (11)

1	JELLIMANN Paul	1082	NEUVES MAISONS TT
2	BARRAGAN Alex	880	NEUVES MAISONS TT
3	VAN-REETH Stan	869	BLAINVILLE DAMELEVIERES AC

JUNIORS GARCONS (8)

1	DURGET Mathys	1803	NEUVES MAISONS TT
2	YEGHIAZARYAN Hakob	1528	NEUVES MAISONS TT
3	LELOGEAIS Louis	1354	VILLERS LES NANCY C.O.S.

- Finale par Classements **VILLERS LES NANCY**

H8

- 1 LANSEUR Allan LONGUYON E.S.L. 750
- 2 LEROY Bruno LONGUYON E.S.L. 560
- 3 BOLOT Adrien BLAINVILLE DAME 743

H10

- 1 HAYON Marcel VILLERS LES NANCY C.O.S. 1038
- 2 PIERSON Jean VILLERS LES NANCY C.O.S. 992
- 3 TREMEL Philippe VILLERS LES NANCY C.O.S. 1077

H12

- 1 LEBEL Raphaël VILLERS LES NANCY C.O.S. 1118
- 2 TERRIER Isabelle VILLERS LES NANCY C.O.S. 1288
- 3 GUILLEMIN Clemence NEUVES MAISONS TT 1148

H15

- 1 . T15-1 LELOGEAIS Louis VILLERS LES NANCY C.O.S. 1354
- 2 . T15-2 YEGHIAZARYAN Hakob NEUVES MAISONS TT 1528
3. T15-3 MIMAUD Sylvain VILLERS LES NANCY C.O.S. 1563

H16

- 1 . T16-1 PISANO David VILLERS LES NANCY C.O.S. 1761
- 2 . T16-2 PARVE Jeremy VILLERS LES NANCY C.O.S. 1917
- 3 . T16-3 DABOUT Pierre yves VILLERS LES NANCY C.O.S. 1625

Très peu d'actions, sportives ou de développement, ont pu être organisées cette année, vous avez eu les détails dans le bilan d'activité qui avait été mis en ligne, et sommes prêts à répondre à vos questions. Espérons que les mesures sanitaires expliquées dans le guide de rentrée de la Fédération que nous avons relayées sur notre site internet, nous permettront de retrouver une activité sportive correcte pour la saison qui commence.

Rapport financier 2020-2021

Le compte de résultats retrace la vie du CD sur la saison 2020 – 2021

Le compte de résultat

Les charges d'exploitation : 29 502 €

Principales charges : Achats (récompenses, fournitures..): 2 843 €
Frais de gestion: 699 €
Formation, aide haut niveau: 461€
Prestation ADT: 20 546 €
Activités sportives: 2 635 €
Développement: 2 162 €

Les recettes d'exploitation : 27 971 €

Principales recettes : Licences, affiliations ... 6 798 €
Formations : 811 €
Subventions : 12 700 €
Activités sportives : 2 772 €
Divers : 1 354 €
Produits exceptionnels : 3 250€

Le résultat de l'exercice 2020 -2021, avec un total des produits de 27 971 € et un total des charges de 29 501 € se traduit par un résultat déficitaire de 1 531 € Le résultat de l'exercice est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale et, par un vote à main levée, est adopté à l'unanimité.

Le bilan (situation financière au 30 Juin 2020) traduit la santé financière du CD. Il se caractérise par des disponibilités s'élevant à: 70 125 € et un endettement nul.

Le Comité présente une santé financière saine : compte de résultat faiblement déficitaire grâce à des dépenses faibles et à l'utilisation partielle de la provision faite par le passé. La prudence budgétaire est toujours de mise en cette période qui s'annonce encore compliquée.

Les comptes du CD54 TT ont été vérifiés le 16 septembre 2021 par Jean-Pierre Naudin et Philippe Dahlem, vérificateurs aux comptes, qui donne lecture de son rapport

Le bilan, le compte de résultats et l'affectation du résultat sur les capitaux propres sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale et, par un vote à main levée, sont adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel

Les charges d'exploitation : 48 935 €

Principales charges : Achats : 4 650€

Frais de gestion: 2 435 €

Formation : 1 300 €

Prestation ADT: 24 650 €

Activités sportives: 10 700€

Développement: 5 000 €

Les recettes d'exploitation : 48 935 €

Principales recettes : Licences, affiliations ... : 8 400 €

Formations : 1 500 €

Subventions : 21 900 €

Activités sportives : 13 600 €

Produits financiers : 1 300 €

Reprise sur provisions : 3 250€

Après délibération, le budget prévisionnel proposé à l'Assemblée Générales est adopté, par vote à main levée.

Rapports des Pôles

Le bilan complet étant publié sur le site Internet, les interventions sont courtes pour permettre d'éventuelles questions.

Intervention de Tony Bourrier pour le pôle Animation

Pour la commission détection :

Remise en place de regroupements Poussins / Benjamins

Ainsi qu'une participation aux INTER CD si cela le permet, voir même une seconde compétition.

Pour la commission développement / Nouveaux publics :

Un petit énoncé du Bilan 2020-2021 :

Accompagnement des clubs, visioconférence sur différents thèmes avec les clubs, Esti'Ping et l'animation de la base de loisirs qui a eu lieu cet été.

Projets 2020-2021

- Reconduction du Premier Pas Pongiste, pour créer une passerelle entre l'école et le club ; le CD anime, offre un kit PPP et prend en charge 70% de la licence promotionnelle
- Reconduction du Partenariat avec l'USEP, le but étant d'assurer une passerelle entre l'école et le Club.
- Reconduction de l'Accompagnement des clubs, pour proposer à chaque club une action de développement en cohérence avec le contexte local, et pour l'accompagner dans sa mise en place
- Reconduction du Développement de nouvelles pratiques : une journée de découverte est organisée en marge de l'assemblée générale, pour inciter les clubs à se lancer dans les projets au cours de la saison.
- Outils mis à disposition par la commission développement

Présentation des différents dispositifs mis en place :

1. Le pass Jeunes
2. Le pass Sport
3. La carte passerelle

Création par la FFTT d'un outil numériques qui simplifiera le quotidien des clubs et des structures affiliés qui s'intitule **Helloasso**

Intervention de Françoise LAPICQUE pour le Pôle Activité

Bilan des compétitions 2020-2021

- Participation constante pour les compétitions par équipes seniors
- Participation aux coupes Jeunes & Ados (47 équipes)
- Critérium : 1 seul tour (184M + 33D)
- JT Ping : 1 seul tour (120 inscrits)
- Finales par classement seulement tour départemental, formule Mixte
- Titres individuels pour les jeunes sur sélection, et pour les seniors décalés à l'automne

Une présentation des compétitions pour la saison qui débute permet de donner des informations utiles : modifications réglementaires, dates d'inscription.

1. JT ping = le CD offre au vainqueur de chaque catégorie l'inscription au critérium pour le reste de la saison
2. Tournoi de qualification le 16/01/2022
3. Championnat départemental vétérans le 17/10/2021
4. Coupes Jeunes et Ados on revient à l'ancienne formule
5. Coupes de Meurthe et Moselle : inscription avant le 23 Septembre
6. Championnat par équipes engagements avant le 22 Septembre et mise en place dans le département de tournois gratuits par équipes de 3 joueurs lors des journées 1 et 2

Les préconisations sanitaires sont présentées et expliquées rapidement, ainsi que la perspective d'évolution. Les clubs sont invités à les mettre en place pour permettre, avec une adaptation permanente et bonne volonté, de reprendre le jeu avec plaisir et en toute sécurité.

Toutes les compétitions prévues ont un organisateur.

L'appel à candidature pour les Juge-arbitres a été lancé, et les nominations seront faites dans les prochains jours, mais il manque encore des cadres pour certaines compétitions, et appel à bonne volonté est fait.

Arbitrage, formation

- Formations : AR, JA1, JA2, JA3 : 16 et 17 Octobre, à Tomblaine par la ligue
- Formation AC, à la demande, avec club support
- Obligation d'avoir un JA diplômé en championnat à partir de GE3
- Formation continue : Plus de prestation obligatoire, mais participation au colloque régional, au minimum tous les 3 ans ; en raison de la crise sanitaire, la saison est blanche et le statut est maintenu pour tous les cadres qui ne pourraient se rendre au colloque.

Remise de récompenses

Remise de la médaille de Bronze du mérite Régional : Sylvie SCHLETZER et Grégory Modesse

Remise du Mérite départemental : Mireille MERCY, Michel PETRONIN et Laurent GILLOT

Intervention des invités

Intervention de Christophe PORTE, président de la ligue du Grand Est

Christophe PORTE félicite pour la qualité de tenue de cette assemblée générale.

Il confirme l'évolution des missions de Guillaume Kratz, et précise le nouvel organigramme des services régionaux, avec l'embauche de Laurence Germain, qui sera en charge d'interventions dans les domaines du développement et du sport santé.

Il apporte des précisions sur les aides de la ligue envers les clubs pour la reprise de l'activité, et en particulier par le remboursement des licences des 3 dirigeants des clubs pour les remercier des actions réalisées pour la reprise.

Il félicite les clubs et le Comité pour toutes les animations entreprises cet été : la Meurthe et Moselle est effectivement un département où beaucoup d'actions sont réalisées et il confirme que l'opération Eté ping a satisfait les publics qui y ont participé.

Enfin, il annonce les principales échéances du calendrier national et international sur notre territoire, ces manifestations sont une chance pour montrer le ping et attirer les publics vers notre sport.

Intervention de Philippe KOWALSKI, président du CDOS 54

Philippe KOWALSKI remercie de l'invitation et aussi de la participation du Comité au CDOS 54, par la personne de son président Jean-Marie DEPARDIEU.

Il constate que la bonne gestion, les projets nombreux et les subventions accordées sont un gage pour redémarrer une bonne saison ; la principale difficulté restera la mobilisation de bénévoles, après la constatation qu'un certain nombre aura pu délaissé son engagement pendant la crise sanitaire.

Il rappelle l'importance d'utiliser les différents dispositifs mis en place ou soutenus par le mouvement olympique, tels que le pass sport, le pass jeunes 54, la carte passerelle, mais aussi l'organisation de classes olympiques dont l'objectif est de propager de bonnes pratiques sportives.

Jean-Marie DEPARDIEU clôture l'assemblée à 20h30, en souhaitant une belle saison aux représentants des clubs, et en les assurant du soutien du comité.

Il annonce que le pot de l'amitié est remplacé par un en-cas distribué selon les normes sanitaires en vigueur.

Jean Marie DEPARDIEU
Président CD54

Aurore DUSSART
Secrétaire générale